

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ORDINAIRE

Les membres du Conseil Municipal de la Commune sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 7 avril 2026 à 20 h 30

A la salle de la mairie

OBJET DE LA REUNION

- Demandes de subventions reçues en mairie
- Lancement du marché pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de l'école élémentaire, l'extension du restaurant scolaire, la construction de l'école maternelle et la rénovation du foyer rural
- Vote du compte financier unique 2025
- Vote des taux des taxes **locales**
- Vote du budget primitif 2026
- Révision de la convention de mise à disposition d'un local au Prieuré avec l'Association « Les Explorateurs »
- Avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrière, avec ODEUS
- Révision de la convention de mise à disposition du broyeur de végétaux avec l'Institut Médico Educatif de Villaine
- Convention avec l'association intermédiaire du Saint-Maixentais dans le cadre d'un chantier d'entretien des plantations de la commune
- Convention avec l'association « Amour et Protection des Animaux » et la clinique vétérinaire du Val de Sèvre pour une campagne de stérilisation de chats errants
- Renouvellement de la convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres pour l'adhésion au service mobilités et évolution professionnelle
- Désignation du référent sécurité routière
- Questions diverses



Le Maire,
RENOUX Jean-François